

2023/24 FR

Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2023-2024

Évaluation régulière :

ITINÉRAIRE EUROPÉEN DES JARDINS HISTORIQUES

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2023-2024

Rapport d'expert indépendant

Itinéraire Européen des Jardins Historiques

Information de l'auteur :

MANUEL PEREGRINA

Affiliation (Institut d'archéologie Ibérique, Université de Jaén)



European Route of
Historic Gardens
Itinerario Europeo dei Giardini Storici
Itinerario Europeo de Jardines Históricos
Itinéraire Européen des Jardins Historiques

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire Exécutif	5
2.	Introduction.....	7
3.	Corps de l'évaluation	8
3.1	Thème de l'Itinéraire culturel	
3.1.1	Définition du thème de l'itinéraire	
3.1.2	Contexte historique et culturel	
3.1.3	Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème	
3.2	Liste des priorités d'action	
3.2.1	Coopération en matière de recherche et de développement	
3.2.2	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	
3.2.3	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	
3.2.4	Pratique contemporaine de la culture et des arts	
3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable	
3.3	Réseau de l'Itinéraire culturel	
3.3.1	Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau	
3.3.2	Aperçu de la situation financière du réseau	
3.3.3	Composition actuelle du réseau par pays et type de membre ¹	
3.3.4	Extension du réseau depuis la dernière évaluation	
3.3.5	Extension du réseau dans les trois années à venir	
3.4	Outils de communication	
3.4.1	Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)	
3.4.2	Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »	
4.	Conclusions et Recommandations	21
5.	Liste des Références.....	26
6.	Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau.....	27
7.	Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert.....	28

1. Sommaire Exécutif

L'Itinéraire Culturel des Jardins Historiques (l'ERHG), continue d'être constitué en tant qu'organisation à but non lucratif grâce à son enregistrement en tant qu'Association auprès du Ministère de l'Intérieur du gouvernement espagnol. Elle a son siège social dans la ville espagnole de Lloret de Mar, lieu de constitution en 2016.

Le réseau comprend actuellement 31 membres, qui gèrent 47 sites culturels directement liés au thème central de la Route. Le thème central et les objectifs énoncés dans les statuts de l'Association sont directement présents dans les activités des membres car ce sont tous des entités alignées sur les lignes directrices assumées par leur adhésion et, par conséquent, alignées aux valeurs du Conseil de l'Europe et /ou d'autres conventions internationales. Il faut souligner le travail réalisé en ce sens par l'équipe de direction pour maintenir cette rigueur, et qui est sans doute visible dans la ligne ascendante de développement de l'Itinéraire malgré les années post-COVID.

Depuis l'approbation de la candidature à la certification, l'ERHG a repris et amélioré les recommandations formulées lors de l'évaluation des candidatures du Cycle 2019-2020. Ceci se confirme, d'une part, dans les attentes de croissance des membres et dans leur recherche à travers la systématisation d'une stratégie et d'une cartographie propre, qui implique le Comité Scientifique (avec des axes de recherche transversaux), pour la croissance et l'équilibre du Réseau, ce qui se voit dans le nombre actuel de membres. Et d'autre part, dans la croissance quantitative et qualitative des activités réalisées en tant qu'entité organisatrice et en tant que collaborateur au cours de ces années qui correspondent au Cycle d'Évaluation 2023-2024. De même, un travail décisif est réalisé pour consolider la collaboration entre les membres à travers la présentation conjointe de projets européens, dans le but de développer des lignes communes de formation, de recherche et de diffusion.

Pour les trois prochaines années, l'expansion du Réseau devrait s'accroître selon la documentation et les prévisions. La croissance durable du Réseau doit être maintenue, en mettant un accent particulier sur l'implication de membres d'autres pays possédant des jardins historiques particuliers qui ne sont actuellement pas représentés.

L'évaluation répond largement aux exigences pour le maintien de la certification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	X	

2. Introduction

L'entité qui gère l'Itinéraire culturel des Jardins historiques est le Réseau européen des jardins historiques (ERHG), une organisation à but non lucratif promue par deux mairies espagnoles, Lloret de Mar et Aranjuez (à travers la Fondation Aranjuez-Paysage naturel) et l'atelier "Patrimoine, créativité et tourisme culturel" organisé par l'Université de Barcelone. Son statut a été enregistré le 26 avril 2016 et sa première assemblée générale ordinaire s'est tenue le 19 janvier 2017.

Le nouveau président de l'ERHG en 2023 est Lukasz Przybylak, architecte paysagiste et conseiller auprès de la Chancellerie du Président de la République de Pologne pour les jardins historiques. La secrétaire de l'ERHG est Ana Fuentes, directrice du patrimoine culturel de la mairie de Lloret de Mar. Le poste de directrice exécutive continue d'être occupé par Ana Rosa Moreno. Le comité scientifique est composé de huit spécialistes dans différents domaines de recherche et de gestion, liés au thème de l'Itinéraire.

L'objectif principal de l'association est l'amélioration et la promotion des jardins historiques européens répondant à la définition formulée par le Comité international des jardins historiques ICOMOS-IFLA dans la Charte de Florence de 1981. Cette initiative vise à reconnaître la valeur historique, artistique et sociale des jardins historiques et leur appartenance à un patrimoine européen commun. Le thème central et les objectifs énoncés dans les statuts de l'Association sont directement présents dans les activités des membres et, par conséquent, alignés sur les valeurs du Conseil de l'Europe et d'autres conventions internationales.

Le développement de l'itinéraire est tout à fait correct du point de vue de la vision des actions communes, des activités génératrices de synergies entre les membres, de la croissance du nombre de membres, de la croissance progressive du budget, de la gouvernance et de son développement pratique. Le maintien de réunions en présentiel organisées régulièrement contribue également à la cohésion interne : les Assemblées Générales et Forums annuels qui abordent différents thèmes transversaux qui enrichissent et complètent le thème principal de l'Itinéraire ; la Journée européenne des jardins historiques, chaque 26 avril, une célébration qui cette année 2023 a achevé sa quatrième édition.

Le réseau comprend actuellement 31 membres (16 membres de plus que lors de la dernière évaluation), qui gèrent 47 sites culturels directement liés au thème central de l'Itinéraire.

Entre 2021 et 2023, les membres se sont développés dans des pays déjà représentés et se sont lancés dans de nouveaux pays, laissant le réseau au nombre de 10 : Belgique, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Espagne, Ukraine

Le siège social est situé à Masia de Can Saragossa - Av. Vila de Tossa, s/n. 17310 Lloret de Mar - Gérone / Espagne, avec visibilité grâce à la signalisation, brochures, attention au public.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.2.1 Définition du thème de l'itinéraire

Le thème de l'itinéraire Culturel qui a conduit à sa certification continue d'être consolidé et renforcé sur la base de la définition d'un Jardin Historique qui, depuis la Charte de Florence en 1981, a déjà été mise en œuvre par consensus : Les Jardins Historiques d'Europe.

Au fil des siècles, il est clair qu'ils ont été des sites uniques où le contact et le transfert de connaissances dans différents domaines se manifestent clairement, non seulement en botanique, mais aussi en architecture ou à travers de la création artistique, donnant naissance à cette connexion et coopération entre les membres.

En ce sens, nous avons pu vérifier, à travers la consultation de la documentation présentée et des activités développées au cours de ces années, qu'elles se poursuivent dans cette direction.

Nous comprenons qu'il y a une cohérence et une clarté claire dans chacune des activités, les jardins eux-mêmes étant le cadre de la célébration et de son contenu. Nous prenons comme exemple les actions individuelles réalisées dans le cadre de la Journée européenne des jardins historiques, ou les activités spécifiques prévues ces années-là, aussi bien en hiver qu'en été, qui mettent en valeur la valeur du thème.

A travers les membres qui composent l'ERHG, nous pouvons faire un tour sur ce sujet puisque nous constatons qu'ils sont des centres de connaissances à travers les Jardins Botaniques, qu'ils sont des transmetteurs de la situation sociale de l'Europe à différentes époques de l'histoire car ils sont des lieux où les partenaires qui contiennent des jardins du patrimoine historique, des jardins de palais ou des jardins privés actuellement ouverts au public, ou qui sont des musées dont l'objectif principal est la transmission de ce patrimoine très particulier.

Nous vérifions que tant la direction que la direction de l'ERHG sont conscientes du potentiel du thème qui définit l'itinéraire pour continuer à explorer des actions conjointes qui renforcent l'échange entre les jeunes, avec un large champ d'action et des possibilités de planification d'actions de formation, travailler..., et proposer des activités innovantes et créatives pour rapprocher ce patrimoine. C'est ce qu'ils nous ont transmis au cours des réunions tenues.

3.2.1 Contexte historique et culturel

Un accent particulier est mis, de par sa conception et son activité, sur l'identité locale/nationale des pays membres à travers les Jardins Historiques, car ce sont des espaces où les connaissances, les expériences et les savoir-faire sur différents sujets ont été transmises au fil des siècles.

Il existe des exemples de différents moments historiques, de différents styles artistiques et même de différentes cultures représentées à travers les partenaires impliqués : Le Jardin National d'Athènes, gardien de la mémoire de l'Antiquité et étape importante pour l'histoire moderne de la Grèce ; Les Jardins du Château Royal de Varsovie, qui sont un exemple de transformation à la fois spatiale et botanique au fil des siècles grâce aux contacts avec d'autres jardins d'Europe centrale ; Le Parc de Pena à Sintra, qui relie l'architecture monastique de l'ordre des Hiéronymites à l'architecture palatiale, complétée par un jardin historique inspiré des modèles de l'époque romantique dans laquelle il a été construit par le roi Ferdinand II du Portugal ; Les Jardins de l'Alhambra, comme la splendeur de la période de floraison de la dernière dynastie qui régna sur le territoire européen entre le XIIIe et le XVe siècle... et l'on pourrait citer chacun des sites et jardins historiques qui composent l'itinéraire comme chacun. L'un d'entre eux fait référence à son échelle territoriale.

Ces différents contextes historiques et culturels reflétés dans les jardins historiques ont offert à l'ERHG la possibilité au fil des années de collaborer et d'organiser des activités qui montrent cette diversité. Le cas le plus clair est la série de vidéos « Les jardins qui soutiennent l'Europe », réparties sur différentes périodes historiques, dont nous disposons actuellement d'un échantillon de 3 chapitres sur les 6 prévus.

3.2.1 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

L'ERHG continue de représenter les valeurs du Conseil de l'Europe à travers les thématiques de la récupération de la mémoire, des mouvements sociaux et politiques, de l'utilisation responsable et durable du patrimoine, à travers la mise en œuvre d'actions en ce sens (journées portes ouvertes, visites de spécialistes, activités de loisir pour les écoles et les jeunes, activités scientifiques, etc.)

En ce sens, la variété des jardins historiques qui composent le réseau montre la diversité culturelle européenne qui a existé en Europe, ce qui constitue l'un des axes principaux du thème des Journées européennes des jardins historiques organisées ces dernières années.

Les activités pour les écoliers, principalement proposées par les partenaires individuellement, bien que directement soutenues par l'ERHG, montrent la conscience et la compréhension de la diversité européenne à travers les instruments pédagogiques utilisés, particulièrement visibles dans les activités proposées aussi bien en hiver qu'en été.

On peut également voir comment ils travaillent avec certains partenaires pour intégrer les jardins privés ou sans accès comme ressource culturelle au territoire à travers la promotion de la collaboration et de l'équité, en travaillant à leur valorisation et leur ouverture au public, et en adhérant à l'ERHG, comme c'est le cas de la Xunta de Galicia, avec des jardins voisins plus petits, d'une grande importance à l'échelle régionale.

3.2 Liste des priorités d'action

Dans les actions proposées au cours de ces années par l'ERHG, nous observons comment, à travers les accords et consensus obtenus par les partenaires, ont été proposées des activités visant à réaliser les lignes générales proposées depuis le début de l'itinéraire.

L'activité en lignes générales est basée sur :

- L'investigation ; grâce à la contribution et à l'encadrement du Comité Scientifique
- Coopération en réseau ; par la prise de contact et la prise de décision des partenaires
- Et la Diffusion ; à travers la planification d'activités à la fois individuelles et conjointes, ainsi que leur communication et information publique ultérieures.

Au cours de ces années, nous voyons comment des efforts ont été déployés pour lancer des activités transnationales communes malgré la situation pandémique. Pour surmonter cet obstacle, des activations communes aussi attractives que la « Journée européenne des jardins historiques » ont été mises en œuvre, ou les « Forums européens des jardins historiques » ont été consolidés.

Sur la liste des actions prioritaires figure la génération d'une dynamique commune entre tous les membres, mais aussi d'augmenter leur nombre en poursuivant la stratégie entamée il y a quelques années.

D'une part, on constate que cette priorité continue d'être maintenue comme la principale puisque leur assimilation par tous les membres de l'ERHG n'est pas uniforme, ce qui impose au Conseil d'Administration d'accomplir une tâche de transmission de l'importance et de la valeur d'appartenance à l'itinéraire. Et d'autre part, même si nous constatons l'augmentation du nombre de membres au cours de ces trois années, l'incorporation de certains jardins du patrimoine mondial reste en attente comme proposé dans l'évaluation précédente puisqu'ils n'ont pas pu adhérer au cours de ces années.

Lors de la visite sur le terrain, ces priorités nous ont été transmises par la directrice Ana Fuentes, en plus d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques développées individuellement par les partenaires et d'être le cadre à travers lequel elles sont répliquées dans tous les autres. C'est une opportunité qui se présente pour consolider la coopération entre partenaires dans les années à venir, et nous voyons comment l'activité elle-même de formation, d'échange de jeunes et de placement dans différents domaines comme la botanique, le jardinage, l'entretien ou la gestion... est et sera être abordés à travers la présentation de projets européens avec la participation de plusieurs partenaires du Réseau pour travailler dans cette direction.

De même, il sera également prioritaire, en conséquence parallèle à la croissance de ceux évoqués ci-dessus, d'atteindre un consensus entre tous les partenaires sur la manière de les exécuter à travers la gestion et le travail technique quotidien, en renforçant la gestion et donc le développement de la société ERHG.

Il faut mentionner comme ligne prioritaire déjà parcourue, et qui illustre l'approche de génération de dynamiques communes, la recherche d'initiatives et de stratégies pour adapter

les activités proposées par l'ERHG dans une période aussi difficile que les années qui ont suivi le COVID-19 pandémie. Ce qui a initialement conduit à l'annulation des activités prévues et, par conséquent, à la diminution du nombre de participants en personne aux activités, comme le reflète la documentation, sert à adapter de manière consensuelle les activités post-COVID aux circonstances très particulières. Cela se reflète dans les accords conclus lors des Assemblées virtuelles de ces mois-là.

A titre d'exemple, on pourrait citer la célébration du 4^{ème} Forum ERHG retardée en raison de la pandémie, ou l'enquête envoyée aux gestionnaires de jardins historiques européens soulevant des questions urgentes du moment centré sur quatre grands thèmes partagés par tous ; la situation des Jardins et les actions pour leur entretien, le passage à l'activité virtuelle, les questions de communication et financières.

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

L'activité du Réseau s'appuie sur la base académique sur laquelle repose l'Itinéraire depuis ses premières années. Elle se poursuit à travers la participation directe des membres du Comité Scientifique à l'avis et à la coordination des Congrès, réunions et conférences scientifiques. Le Comité Scientifique est composé de membres d'Espagne, d'Italie, de Pologne et du Portugal.

Au cours de ces quatre années, un lien étroit s'est manifesté entre les fondements théoriques établis et leur application pratique dans toutes les activités réalisées. Cette interrelation a été soutenue grâce à une solide coopération interne, qui nous a permis de parvenir à un système de prise de décision basé sur le consensus et les accords entre les participants.

Depuis le début de cette période, on a favorisé la participation active de tous les membres, qui ont apporté des propositions et des avis dans les différentes assemblées tenues. Ces premiers accords ont servi de point de départ à la planification ultérieure de rencontres scientifiques, minutieusement conçues et soutenues par des techniciens et experts externes dans les différents domaines thématiques proposés.

Il est important de souligner que la base scientifique a constitué un pilier fondamental dans l'ensemble du processus de planification. Chaque activité a été conçue et développée sur la base de preuves scientifiques solides, dans le but de garantir qualité et rigueur dans chacune des actions entreprises. Ce socle scientifique a permis d'appuyer efficacement les décisions prises, apportant confiance et crédibilité à toutes les personnes impliquées.

Tout au long de ces quatre années, une bonne coopération interne s'est établie, basée sur un système de décisions démocratiques, avec des débats également avec des points de vue opposés, car il ne pouvait en être autrement, où chaque membre a eu l'occasion d'exprimer ses idées et de contribuer au développement des activités. De plus, la planification des réunions scientifiques a été soutenue par une base scientifique solide, garantissant ainsi la qualité et l'approche spécialisée de chacune des propositions présentées.

De même, cette coopération en matière de recherche se reflète, comme nous l'avons déjà commenté, dans la transversalité thématique des Forums annuels de l'ERHG, considérant la diffusion et l'information de ces événements à travers l'édition et la publication de « The Green Herald », une action très appropriée pour ce type de réseaux en publication directe. Il est accessible aux membres et au grand public via le site Internet.

Quant aux publications indirectes qu'ils nous fournissent dans la documentation, elles comprennent principalement des références à des publications éditées par les partenaires eux-mêmes et à des publications de réunions scientifiques, dont le thème est étroitement lié à celui du Réseau et complète la culture générale de tous les partenaires.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

La coopération entre les membres du Réseau européen des jardins historiques (ERHG) aboutit non seulement à la génération de recherches et de résultats, mais également à l'acquisition de connaissances historiques précieuses sur les lieux et jardins liés au patrimoine du réseau. Cette connaissance historique devient un outil puissant pour planifier des actions spécifiques qui permettent de valoriser et de conserver ce patrimoine, ainsi que d'en préserver la mémoire.

En ce sens, il est important de souligner que les valeurs et les objectifs du Réseau européen des jardins historiques s'alignent de manière significative sur les lignes directrices et recommandations établies par les organisations internationales de référence, bien sûr le Conseil de l'Europe, l'Icomos et l'UNESCO.

Certains des partenaires du Réseau européen des jardins historiques bénéficient déjà de la prestigieuse reconnaissance de l'UNESCO comme site du patrimoine mondial, ce qui démontre l'importance et la valeur universelle de ces lieux du réseau.

Dans le cadre des activités organisées par le Réseau européen des jardins historiques, deux initiatives se démarquent qui renforcent la valorisation du patrimoine et de la mémoire européenne. D'une part, la Journée européenne des jardins historiques, qui est célébrée chaque année et vise à sensibiliser la société à l'importance de ces jardins et à promouvoir leur visite et leur connaissance. D'autre part, la série de vidéos « Les jardins qui soutiennent l'Europe », qui utilise le pouvoir de l'image et du récit pour mettre en valeur les valeurs culturelles, historiques et paysagères de ces jardins et leur contribution à la mémoire collective de l'Europe.

Ces activités permettent non seulement de diffuser et de promouvoir les valeurs et l'importance des jardins historiques européens, mais contribuent également à renforcer l'identité et la mémoire européennes, en soulignant comment ces lieux ont été témoins et protagonistes de moments importants de l'histoire du continent.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Les actions fréquentes de l'ERHG sont des activités destinées à différents publics à travers des programmes éducatifs et/ou pédagogiques proposés par les partenaires du Réseau, comme nous pouvons le constater dans la documentation ci-jointe.

L'afflux de participants est observé dans les activités d'hiver et d'été, où sont organisées des visites guidées des jardins historiques, au cours desquelles sont expliquées leur histoire, leurs caractéristiques architecturales et leurs éléments remarquables. Il existe également des activités récréatives, telles que des jeux de recherche et des ateliers d'artisanat inspirés des jardins.

Concernant la diffusion et son impact sur ces échanges culturels et pédagogiques, certains partenaires ont développé du matériel pédagogique et des ressources pédagogiques, comme des guides de visite, des brochures..., disponibles sous format imprimé et en ligne.

L'utilisation des réseaux sociaux et du site Internet du Réseau comme outils de partage d'informations et d'actualités sur les activités et les jardins historiques est encouragée et encouragée, dans le but d'élargir le type de visiteur.

Après la visite sur le terrain et la vérification de la base des activités interprétatives et didactiques, la direction et le secrétaire exécutif nous ont informés que les membres travaillent ensemble pour lancer un projet/programme pour les jeunes, où la formation spécialisée est entrecoupée de pratiques sur le terrain. En outre, la participation des jeunes aux projets de conservation et de restauration des jardins historiques sera encouragée, offrant ainsi la possibilité d'en apprendre davantage sur la conception des jardins, la gestion des plantes et les techniques de restauration.

Un autre aspect notable qu'ils souhaitent promouvoir sera l'organisation d'ateliers et de conférences sur le jardinage et l'aménagement paysager historiques, animés par des experts en la matière. Ces événements auront lieu à la fois dans les jardins eux-mêmes et dans les établissements d'enseignement, dans le but de promouvoir l'intérêt et la connaissance du patrimoine vert chez les jeunes.

De même, des activités de sensibilisation à l'environnement seront réalisées, telles que des itinéraires thématiques à travers les jardins historiques, dans lesquels seront mis en valeur les aspects de la biodiversité, de la conservation des espèces indigènes et de la gestion durable des ressources naturelles.

Enfin, des programmes de volontariat destinés aux jeunes seront mis en œuvre, dans lesquels ils pourront participer à l'entretien des jardins historiques, comme l'élagage des arbres, la plantation de plantes et le nettoyage des espaces verts.

La formule avec laquelle ils souhaitent réaliser le développement de ce programme est à travers la présentation d'un projet européen (Erasmus+, Creative Europe...), car ils renforcent les possibilités de mobilité et d'échange. Nous savons dans la documentation présentée et par la visite sur le terrain, qu'ils ont déjà eu une première expérience en 2022 avec la présentation de ce type de projets, sans avoir été sélectionnés.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

La série de vidéos « Les jardins qui soutiennent l'Europe » constitue un exemple précieux de la manière dont les pratiques culturelles et artistiques contemporaines se développent au sein de l'ERHG. À travers un montage audiovisuel, ces vidéos nous montrent les différentes initiatives menées dans l'interprétation culturelle des jardins historiques européens.

L'un des outils clés utilisés pour diffuser ces vidéos, et donc les rapprocher des jeunes, est l'utilisation des réseaux sociaux. Grâce aux réseaux sociaux, on obtient une plus grande visibilité et une plus grande portée de ce contenu, atteignant ainsi un public plus large et plus diversifié. La diffusion via ces plateformes permet à l'ERHG d'interagir et de recevoir les commentaires et opinions des téléspectateurs, générant ainsi une plus grande participation et un retour d'information.

Mais l'importance de cette série de vidéos, de notre point de vue, va au-delà de son utilisation des réseaux sociaux. Ce qui le distingue, c'est l'expression de la transversalité thématique proposée par le Réseau, notamment dans les Forums annuels, qui sont des espaces de rencontre dans lesquels des experts de différentes disciplines artistiques se réunissent pour discuter et réfléchir sur les liens entre les jardins historiques et d'autres manifestations artistiques ou culturels.

L'un des exemples les plus marquants de cette rencontre entre jardins historiques et manifestations artistiques a été le Forum organisé à Budapest en septembre 2022. Lors de cet événement, des spécialistes de différents domaines artistiques ont participé et partagé leurs connaissances et leurs expériences sur la façon dont la littérature a influencé et a été influencée par des jardins historiques.

Cette approche multidisciplinaire entre jardins historiques et pratiques contemporaines de la culture et des arts nous montre l'importance des jardins dans le développement culturel de l'Europe. Ces espaces, loin d'être simplement décoratifs ou historiques, se présentent comme de véritables générateurs et catalyseurs d'expressions artistiques et culturelles.

De même, il présente un grand potentiel pour toucher les nouvelles générations et éveiller leur intérêt et leur participation à l'ERHG. Il est important de recommander largement au Réseau la poursuite et la promotion de ces approches dans le nouveau cycle d'évaluation. De cette manière, on garantit que les pratiques culturelles et artistiques contemporaines restent une partie intégrante et pertinente de l'ERHG, et que sa continuité et sa mise à jour constante sont garanties.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

D'après les informations fournies dans la documentation et la visite de terrain effectuée, il apparaît évident que les partenaires représentant les sites et jardins qui font partie du Réseau

comptent un nombre considérable de personnes directement impliquées dans leur gestion, leur planification et leur entretien. Ces agents jouent un rôle essentiel en garantissant que les jardins historiques sont bien entretenus et accessibles au public.

La croissance du tourisme culturel est notable à travers les activités organisées par le Réseau. En raison des conditions imposées par la pandémie, les actions touristiques se sont concentrées principalement sur le public local ou ceux qui se trouvent à proximité des lieux à visiter, comme nous le savons observé à la fois dans les activités proposées dans les mois qui ont suivi la pandémie et dans l'afflux lui-même. Il convient toutefois de noter que près de 11 000 manifestations/activités culturelles sont mentionnées dans la documentation envoyée par l'ERHG en général durant cette période, ce qui témoigne d'un haut niveau d'intérêt et de participation pour l'offre culturelle des jardins.

Actuellement, des travaux sont en cours sur la création de forfaits touristiques spécifiques qui offriront une expérience plus complète qui inclura la mise en relation des jardins historiques avec des personnages historiques ou des bâtiments uniques. Ces forfaits viendront compléter l'offre existante de l'ERHG et la connexion entre les jardins et leur environnement historique offrira aux visiteurs une expérience enrichissante et unique.

En outre, le Réseau favorise la connexion entre les jardins historiques les plus représentatifs et ceux plus petits ou moins connus, comme le cas spécifique de la Xunta de Galicia et la relation entre les différents jardins situés dans cette Communauté Autonome. Cette stratégie a été utilisée comme un moyen d'unifier et de structurer le territoire, faisant des jardins des points de référence importants. Cette expérience est considérée comme un modèle de développement touristique, car elle encourage non seulement la conservation et la promotion des jardins historiques, mais contribue également à la croissance durable de l'offre touristique en général.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

En chiffres globaux :

Pays – 10

Partenaires – 31

Sites liés – 47

Jardins historiques. -UNESCO – 9

Le réseau comprend actuellement 31 partenaires, qui gèrent 47 sites culturels directement liés au thème central de la Route.

L'ERHG est représentée dans un total de 10 pays : Belgique, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Espagne, Ukraine.

Je fais une mention particulière de l'incorporation dans ce cycle d'évaluation du partenaire Parc Dendrologique national Sofiyivka d'Ukraine, en raison de la situation très particulière de l'état de guerre actuel et de l'impossibilité de mener normalement son activité. Cela a généré un mouvement de solidarité interne, visible dans les décisions prises à l'Assemblée en exemptant du paiement des cotisations en raison de cette situation extraordinaire, en maintenant le droit d'adhésion.

ERHG est une association à but non lucratif légalement inscrite au Registre national des associations du ministère de l'Intérieur du gouvernement espagnol. Date d'inscription et d'inscription du 9 juillet 2017. Elle n'a pas été modifiée.

Les statuts décrivent la nature, les objectifs et tous les aspects juridiques, gouvernance, type de partenaires..., ainsi que tout ce qui touche au fonctionnement du Réseau.

Lors de la première assemblée préalable à la certification par le Conseil de l'Europe, nous avons observé, à travers la documentation fournie par l'ERHG, une approche claire tant sur l'organisation des instances dirigeantes que sur le choix des activités à réaliser en commun. Il est important de souligner qu'un Conseil d'Administration a été mis en place, chargé de prendre des décisions et de gérer l'entité, et un Comité Scientifique, chargé d'apporter des connaissances et d'orienter les actions de l'ERHG sur des bases scientifiques.

En ce sens, un calendrier a été créé pour l'année, qui précisait les différentes réunions à réaliser, ainsi que leurs contenus respectifs. Ce calendrier nous permet d'avoir une vision claire des actions qui doivent être menées à tout moment et garantit que l'Assemblée, le Forum et la réunion du Comité scientifique coïncident dans leurs dates et se complètent.

Cette répartition établie lors de la première assemblée s'est maintenue au fil des années, démontrant son efficacité et l'importance d'avoir un plan et une organisation structurée. La coïncidence de ces trois événements clés à la même date a permis de maximiser l'utilisation des ressources et du temps des participants, en évitant la dispersion et en assurant l'efficacité des résultats obtenus.

L'organisation claire des organes directeurs et la planification détaillée des activités démontrent l'engagement et la bonne ligne dans laquelle l'ERHG travaille. De plus, l'établissement d'un calendrier commun a facilité la communication et la synergie entre les différents acteurs impliqués, permettant une meilleure coordination et une approche conjointe pour atteindre les objectifs affichés.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

En regardant la documentation financière, on constate que le financement du Réseau a été consolidé grâce à la contribution des cotisations des membres eux-mêmes pour faire face aux dépenses fixes annuelles : la direction technique et l'exécution des activités communes de l'ERHG.

Nous vérifions également que l'équilibre des revenus et des dépenses est bien planifié et aligné avec la stratégie de croissance et de développement de l'ERHG, et que les cotisations annuelles des membres se situent dans les fourchettes partagées avec d'autres Itinéraires culturels et sont conformes à ce qui a été décidé lors de l'Assemblée.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée tenue à Budapest, en 2022, qu'il existe une décision consensuelle pour l'extension des cotisations qui avaient été ajustées à la baisse en raison de la situation très particulière des années 2020 et 2021 due au COVID-19. 19. Il est décidé par consensus d'instaurer un retour à la normale, en revoyant les montants, à partir de 2023.

De plus, un financement externe est recherché pour le développement de stratégies communes avec la participation et la présentation de projets européens tels que « Drones pour le patrimoine historique » DRONE4HER, dont la durée coïncide avec la période d'évaluation.

Une situation partagée par de nombreux itinéraires culturels, que nous vérifions à travers la documentation ci-jointe concernant les assemblées, est le recouvrement de certains arriérés de cotisations, proposant ouvertement pour certains d'entre eux la perte de l'adhésion en cas de paiement. En ce sens, il faut dire que nous assumons la responsabilité des difficultés vécues dans les années qui ont suivi la pandémie, période de naissance de l'ERHG, en ce qui concerne d'éventuelles difficultés de perception des cotisations, c'est pourquoi nous encourageons le Réseau à continuer avec les décisions prises en assemblée pour faire comprendre aux membres l'importance d'actualiser les engagements pris. En ce sens, les situations spécifiques de chacun sont bien présentées et les solutions consensuelles qui sont proposées entre les participants, pour résoudre ces déséquilibres dès les premières minutes du Réseau, en maintenant le nombre de membres sans aucune baisse.

Tout au long de ce processus d'évaluation, nous n'avons rien observé de négatif en termes de communication entre les partenaires, les impliquant tous dans les décisions et les accords adoptés dans les Assemblées, ainsi que dans toutes les informations qui leur sont partagées à travers les différents moyens proposés pour ce.

Pour les prochaines années, selon les prévisions et ce qu'elles nous transmettent lors de la visite sur le terrain, une augmentation des revenus est attendue grâce à l'incorporation de nouveaux membres, ainsi qu'à travers la présentation et la participation à des projets spécifiques (projets UE), ce qui contribuera à la croissance du secteur des ressources humaines du Réseau.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre²

Actuellement, l'ERHG est composé de 31 membres (parmi lesquels sont principalement des entités publiques) qui gèrent 47 sites historiques (dont Jardins Historiques, Jardins Botaniques, Jardins associés à des Palais de différentes périodes historiques, etc.)

Les pays dans lesquels ERHG est représenté sont : la Belgique, la Géorgie, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, l'Espagne et l'Ukraine.

Le caractère des membres du Réseau, pratiquement dans leur intégralité et étant des entités de gestion publique à différentes échelles territoriales, est public et les Jardins sont gérés à travers des activités alignées sur l'approche, la connaissance et l'identification de ce patrimoine unique pour le plaisir des citoyens.

Il met en évidence le protocole actuel accepté par tous les partenaires à travers sa présentation à l'Assemblée pour l'incorporation de nouveaux partenaires souhaitant rejoindre le Réseau, sous la supervision du Comité Scientifique pour approbation.

La composition du Réseau au cours de ces sept années a été augmentée d'une part par l'intérêt de certains Jardins qui ont connu l'initiative grâce à des contacts étroits avec d'autres partenaires, et d'autre part, par des invitations et des rencontres avec les entités qui ont comme l'objet principal de gestion, les Jardins ou les sites qui leur sont liés. Nous en trouvons la preuve dans la documentation relative à la certification des nouveaux partenaires.

L'incorporation des partenaires français et/ou anglais qui étaient à l'agenda des suggestions pour cette période n'a pas été réalisée au cours de cette période. On constate que c'est le Réseau lui-même qui les répertorie dans la documentation ci-jointe comme possibles futurs membres de l'ERHG.

Le réseau ne compte aucun membre de la Fédération de Russie.

3.3.4 Extension du réseau après la dernière évaluation

Au cours de cette période que nous avons évaluée, nous avons pu démontrer les bons résultats obtenus dans le travail de recherche de partenaires pour le Réseau. Au total, 16 nouveaux membres ont été incorporés, ce qui nous a permis d'équilibrer et de compléter le développement du Réseau. Cependant, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas seulement d'une augmentation du nombre, mais qu'il a également été possible d'ajouter des partenaires qui apportent une valeur qualitative fondamentale à la consolidation du Réseau.

L'inclusion de la Grèce et de la Hongrie en tant que nouveaux pays membres de l'APE est remarquable, car ils renforcent le réseau en contribuant et en apportant de nouvelles visions. En outre, il est important de mentionner que nous avons accru notre présence en Hongrie, en Espagne, en Roumanie et/ou en Italie grâce à l'incorporation d'institutions qui gèrent divers jardins. Ces adhésions ont permis de compenser dans une certaine mesure le léger déséquilibre de la répartition géographique des partenaires à travers l'Europe. Avant cette évaluation, la plupart des partenaires étaient concentrés en Espagne et en Italie, mais grâce à l'adhésion de nouveaux membres, ils sont en passe d'établir un équilibre plus représentatif et diversifié.

Il faut en revanche souligner l'apport qualitatif que certains partenaires en particulier ont représenté. Un exemple notable est la région de Galice, qui, en plus d'être promoteur et

collaborateur de plusieurs itinéraires culturels, a rendu possible l'incorporation indirecte d'autres jardins plus petits. Grâce à la collaboration territoriale, les jardins qui, seuls, n'auraient pas pu faire partie de l'ERHG en raison de ressources limitées, peuvent désormais rejoindre le Réseau et bénéficier d'activités et de ressources communes.

3.3.5 Extension du dossier dans les trois années à venir

Au cours de la période 2020-2023, une planification a été réalisée pour étendre le réseau à d'autres territoires et pays. Cette stratégie a porté ses fruits et, grâce aux résultats positifs obtenus, il est prévu que le Réseau continue de croître progressivement dans les années à venir.

Parmi les principaux objectifs à court terme figure l'incorporation de partenaires français et anglais. Nous sommes conscients, après la visite sur le terrain, que des travaux sont menés directement sur cette collaboration depuis un certain temps, ce qui indique un engagement et une volonté d'atteindre cet objectif.

Cette approche stratégique d'expansion internationale est non seulement destinée à rester en place, mais devrait continuer à être bénéfique pour le Réseau. L'inclusion de partenaires français et anglais ont le potentiel de renforcer davantage la présence et l'impact du Réseau dans ces pays, puisque dans le cas du pays français, l'ERHG est présente.

De même, nous sommes informés que l'activité du Conseil d'Administration et de la Direction continuera à contacter, informer et impliquer les entités gestionnaires des Sites et Jardins historiques certifiés UNESCO, pour leur adhésion au Réseau.

Il faut rappeler qu'il s'agissait d'une suggestion soulevée lors de la première évaluation.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

Au cours des trois dernières années, l'ERHG a mené un processus de développement et de différenciation de l'image du Réseau, en créant une identité graphique reconnaissable et en appliquant cette esthétique à tous les moyens de communication et de diffusion utilisés. Tous les supports informatifs suivent une ligne de conception cohérente avec son propre logo et celui du Programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Parmi les canaux de communication avec les partenaires, se distingue le lancement de « The Green Herald », une newsletter dont nous avons parlé précédemment. En outre, le Réseau dispose de divers moyens de communication, comme un site Internet très complet qui propose des informations détaillées sur l'Itinéraire, des liens vers des partenaires et le Programme des

Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, ainsi que des brochures et des articles de merchandising spécifiques comme des sacs en tissu et des cahiers.

Toutes ces informations sont disponibles en anglais, français et espagnol.

Par ailleurs, pour assurer une large diffusion des informations, des activités et pour mener à bien ses propres tâches de gestion, l'ERHG utilise différents réseaux sociaux, dont Facebook, X, la chaîne YouTube, Instagram et LinkedIn. Toutes ces plateformes sont constamment et activement utilisées par la réseau.

Concernant la signalisation, lors de la visite sur le terrain à Lloret de Mar, nous avons observé la mise en œuvre de l'image de l'entreprise, non seulement à travers le placement de la plaque d'identification des membres, mais aussi dans les panneaux d'information qui sont disposés tout au long du parcours du Jardin de Santa Clotilde (modèle pour d'autres partenaires).

Nous savons que tous les membres ont la plaque d'adhésion et leur certificat d'adhésion correspondant, même si nous manquons plus d'implémentation visuelle du logo ERHG sur les panneaux d'information des itinéraires ou sur les supports qui offrent une visibilité au grand public, en tant que membre du Réseau.

Prenons comme exemple : Les jardins de l'Alhambra à Grenade en Espagne, ou le Château Royal de Varsovie en Pologne. Où l'on trouve des panneaux d'information faisant référence aux jardins sans le logo du Réseau et où nous devons travailler avec les partenaires d'une manière particulière pour atteindre cette visibilité commune, sinon dans tous les supports, si cela convient dans certains avec plus de visibilité.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

La ligne de conception mise en œuvre sur le Réseau se caractérise par l'inclusion du logo unifié avec celui du Programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Ce choix répond non seulement aux exigences d'usage établies, mais garantit également une présence visuelle marquante dans tous les supports d'information utilisés par le Réseau. Que ce soit dans la signalétique qui orne les espaces publics, dans l'étiquetage qui identifie les lieux emblématiques, dans les dossiers et documentations qui soutiennent les activités, ou dans tout autre moyen de diffusion autorisé à cet effet (du web aux réseaux sociaux, y compris pour le merchandising).

La présence unifiée du logo sur tous ces médias renforce l'identité visuelle du Réseau, garantissant que son message et sa finalité soient reconnus immédiatement et efficacement par tous. De plus, cette uniformité visuelle renforce l'engagement du Réseau envers les valeurs et les objectifs du Programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

4. Conclusions et Recommandations

Une compilation de toute la documentation générée et présentée dans ce processus d'évaluation est réalisée pour tirer ces conclusions :

I. Liste des critères d'éligibilité des sujets

L'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe des Jardins Historiques (ERHG) poursuit l'objectif principal et initial depuis sa constitution, qui n'est autre que de promouvoir la reconnaissance de la valeur historique, artistique et sociale des jardins historiques et de leur appartenance à un patrimoine culturel européen commun.

Selon ce qui a été vérifié après le travail de terrain et l'étude de la documentation, les activités elles-mêmes ont un objectif clair puisqu'elles sont des entités de gestion, de recherche ou de diffusion des sites et jardins historiques qui composent le Réseau.

II. Liste des actions prioritaires

- Coopération en recherche et développement : Le Comité Scientifique est composé de membres, d'experts et de spécialistes du Réseau, qui effectuent correctement et constamment le travail d'accompagnement et de justification thématique. Les actions transmettent la force du travail de recherche et de coopération des axes de développement mis en œuvre au sein de l'ERHG.

- Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens : Le thème des Jardins historiques continue d'être représentatif d'une Mémoire, d'une Histoire et d'un patrimoine européens communs car ils sont indissociables des palais, châteaux, monastères, abbayes, maisons bourgeoises et villes auxquels ils sont rattachés. Ils ont été des lieux de transmission de savoirs issus de différents domaines (architecture, botanique, art....) et ont rapproché les territoires à travers leurs événements. En ce sens, l'ERHG considère clairement qu'il s'agit d'un pilier fondamental pour le développement du Réseau et il le transmet à travers leurs activités.

- Échanges culturels et éducatifs pour les jeunes européens : Le Réseau propose un grand nombre d'activités pour les jeunes, également conçues pour différents niveaux d'éducation, comme nous l'avons examiné dans la documentation et sur les pages des partenaires. Nous devons continuer dans cette voie, en planifiant les activités spécifiques pour les écoliers qui sont réalisées jusqu'à présent.

Encourager à continuer d'explorer les possibilités offertes avec la présentation de projets de coopération spécifiques ou de projets européens pour renforcer les lignes de formation, d'interprétation et de recherche, et d'échange entre jeunes..., dans la ligne de ce qui continuera à être développé avec les partenaires en ce cycle. Nous célébrerons l'éligibilité du projet s'il est finalement accepté pour votre subvention.

- Pratique culturelle et artistique contemporaine : Outre les actions liées aux performances artistiques ou aux festivals (théâtre, concerts, activités pour les scolaires...) et d'autres actions liées aux problématiques culturelles contemporaines, j'ai été frappée par la transversalité des thématiques proposées dans des activités importantes pour l'ERHG, comme le cas spécifique des Forums Annuels. Nous encourageons les membres à continuer à proposer ce type d'actions qui impliquent des pratiques artistiques contemporaines, en raison de la singularité du binôme qu'il provoque, et en raison des possibilités créatives ayant les Jardins historiques comme axe central.

- Tourisme culturel et développement culturel durable : L'ensemble du groupe de partenaires travaille dans leurs administrations respectives avec des lignes directrices qui contribuent à parvenir à un développement plus durable du territoire grâce à un tourisme culturel responsable. Il est relativement simple pour l'ERHG de mettre en œuvre des actions, conjointement ou individuellement avec chacun d'eux, qui répondent à cet axe prioritaire. Il existe des actions déjà lancées dans ce sens, qui devront être poursuivies dans les années à venir, comme c'est le cas de la proposition de forfaits touristiques thématiques, des activités pour les écoliers développés dans des jardins...

III. Réseau d'Itinéraires Culturels

Le Réseau comprend actuellement 47 jardins historiques comme éléments à visiter. Chacun d'eux a sa propre dynamique et son fonctionnement, ce qui n'exclut pas un travail collaboratif au sein du Réseau à travers la célébration conjointe des activités promues par l'ERHG comme indiqué.

Tant le nombre de participants que le nombre d'activités réalisées sont considérables, ce qui en dit long sur la gouvernance interne pour rendre attractive la thématique du Réseau.

Nous nous souvenons du potentiel des jardins historiques, déjà reflété dans la reconnaissance par l'UNESCO de ce patrimoine culturel très particulier à travers les Déclarations : 35 sites dans 13 pays européens inscrits sur sa Liste du patrimoine mondial sont des jardins historiques ou des monuments qui abritent des jardins historiques, et des candidats possibles pour en devenir membres du Réseau.

Outils de communication

L'itinéraire dispose d'une gamme importante d'outils de communication. Met en valeur le site Web avec de nombreux contenus et liens, en trois langues : espagnol, français et anglais.

Le réseau est actif sur Facebook, X, LinkedIn et Instagram et possède sa propre chaîne YouTube.

La signalétique propre à l'ERHG est située à l'entrée des Jardins et au siège des Partenaires, pour identifier l'appartenance au Réseau, également en plusieurs langues.

Recommandations :

Lors de l'évaluation de la certification ERHG 2020, il avait été précisé qu'il n'y avait aucune recommandation à formuler puisque le Formulaire présenté répondait à tous les critères et exigences du Programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, hormis l'évaluation positive elle-même dont ils avaient présenté le sujet pour la certification.

Il a également été suggéré d'utiliser davantage les réseaux nationaux existants pour atteindre plus directement les candidats à devenir partenaires de ce cycle d'évaluation.

Dans cette évaluation, nous énumérerons une série de recommandations, que nous avons soulignées en complétant la section destinée au corps de l'évaluation, et qui, à notre avis, bénéficieront au Réseau au cours du prochain cycle :

- Impliquer et transmettre aux membres de l'ERHG l'importance de l'adhésion à l'Itinéraire Culturel et au Programme du Conseil de l'Europe, ses engagements et ses avantages. Ce qui signifierait une plus grande identification et une plus grande appartenance. Cela doit impliquer directement la présence de nationalités plus diverses dans les instances dirigeantes.

En ce sens, nous devons également œuvrer à une plus grande visibilité du Logo de l'ERHG et du Conseil de l'Europe, dans tous les sites et Jardins membres du Réseau.

- Poursuivre le processus de sélection des futurs partenaires, notamment ceux déjà exposés et indiqués ci-dessus ; d'une part, les jardins historiques désignés site du patrimoine mondial, avec lesquels des synergies pourraient être générées pour de futurs projets communs ; et d'autre part, l'incorporation comme partenaires des institutions françaises et anglaises.

Nous vous recommandons une nouvelle fois de recourir aux réseaux nationaux pour avoir un contact plus direct et pouvoir accéder à de futurs partenaires accompagnés de manière plus institutionnelle.

- Nous savons qu'il s'agit d'une ligne d'action, mais nous insistons pour ce Cycle sur la participation aux appels à projets européens et de coopération, favorisant la collaboration entre partenaires et la recherche de financements extérieurs pour la consolidation de programmes communs. Nous serons attentifs ces prochaines années aux propositions déjà entamées.

- Profiter du potentiel du binôme Jardin historique/Pratiques contemporaines, pour consolider les activités initiées dans ce sens, et explorer de nouvelles actions conjointes, avec l'objectif implicite de diversifier l'offre culturelle pour tous les publics en utilisant les médias disponibles lui-même.

- Poursuivre la ligne de communication, tant interne qu'externe, avec tous les moyens dont dispose l'ERHG. Au cours de ce cycle, nous attendrons la première des 3 chapitres restants de la série « Les jardins qui soutiennent l'Europe », comme une activité importante à réaliser dans ces prochaines années.

- Nous devons prêter attention dans les années à venir au défi d'adapter les revenus/dépenses avec la gestion/activités et avec les partenaires/objectifs de l'ERHG, en raison du grand potentiel que le Réseau continue d'avoir à développer au cours de ce Cycle. Nous vous souhaitons le meilleur et il en sera sûrement ainsi grâce à l'expérience démontrée depuis sa naissance.

Pour ma part, je peux seulement informer que l'ERHG répond à tous les critères et exigences après le premier cycle d'évaluation pour continuer à faire partie du Programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, pour tout ce qui précède.

D'autant plus lorsqu'on vérifie que grâce aux décisions prises par le Réseau, de manière démocratique et alignées dans la même direction, il consolide le travail des personnes en charge de la coordination, depuis le Comité Scientifique, la Présidence, Secrétaire Exécutif et Gestion/Direction, et ses activités dépassent les limites du théorique pour être diffusées de manière pratique.

Je ne peux que terminer en félicitant l'ERHG pour le travail réalisé et en l'encourageant à poursuivre dans la même direction en tenant compte des considérations observées, en consolidant le travail commencé et en poursuivant de manière décisive dans la planification des activités communes.

CRITÈRES		Recommandations Évaluation Précédente 2019-2020	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2023-2024
			OUI	NON	
<i>I. Thème de l'itinéraire culturel</i>			X	☐	
<i>II. Priorités d'action</i>	<i>Coopération en matière de recherche et de développement</i>		X	☐	Impliquer et transmettre aux membres l'importance de l'adhésion. Plus de diversité de nationalités dans les organes de direction au cours de ce cycle
	<i>Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen</i>		X	☐	

	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		X	☐	Présenter des projets avec des partenaires pour des financements extérieurs afin de développer des lignes d'action prioritaires
	Pratique contemporaine de la culture et des arts		X	☐	Consolider et valoriser le binôme Jardins historiques/Pratiques contemporaines
	Tourisme culturel et développement culturel durable		X	☐	Encourager et promouvoir le travail coopératif entre les partenaires à travers la planification d'actions conjointes. Ligne déjà démarrée par l'ERHG
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Il a été suggéré d'utiliser davantage les réseaux nationaux pour accéder plus directement aux futurs partenaires potentiels.	X	☐	- Poursuivre le protocole initié pour l'adhésion de nouveaux membres - Adaptation aux enjeux de croissance de l'ERHG, du fait du potentiel de croissance de ces années
Outils de communication			X	☐	Utiliser tous les moyens de communication de l'ERHG pour toucher le plus grand public possible.

5. Liste des Références

- Formulaire de candidature – Cycle 2023-2024
- Statuts
- Membres
- L'information financière
- Assemblées Générales
 - 3-12-2020 – Ordinaire. Grenade (Espagne)
 - 25-06-2020 – Ordinaire. En ligne
 - 29/04/2021 – Extraordinaire. Virtuel
 - 29/04/2021 – Ordinaire. Virtuel
 - 09-04-2021 – Extraordinaire. Hanovre (Allemagne)
 - 09-04-2021 – Ordinaire. Hanovre (Allemagne)
 - 06-04-2022 – Extraordinaire. Lloret de Mar (Espagne)
 - 06-04-2022 – Ordinaire. Lloret de Mar (Espagne)
 - 22/09/2022 – Extraordinaire. Budapest, Hongrie)
 - 22/09/2022 – Ordinaire. Budapest, Hongrie)
- Activités
- Informations Complémentaires

Visibilité Matériel de communication

RR.SS. (Facebook, X, LinkedIn, Instagram et chaîne Youtube)

Publications

- Bulletin
- Affiches
- Brochures et dépliants obtenus lors de la visite de terrain.
- Site web (En, Fr, Es)

La documentation présentée pour évaluation est approuvée car elle répond aux critères et exigences demandés.

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de Certification 2023-2024	
Expert(e) indépendant(e)	MANUEL PEREGRINA PALOMARES
Itinéraire culturel sous évaluation	ITINERAIRE EUROPEEN DES JARDINS HISTORIQUES EUROPÉENS
Pays où la visite sur le terrain aura lieu	Espagne
Villes / sites à visiter	VALENCIA / LLORET DE MAR / GRANADA
Date de la visite de terrain	Valencia / Lloret de Mar (Girona) – 29/10-1/11/2023 Granada – 5/12/23
Moyen de transport utilisé pour arriver à la destination (avion, train, voiture, etc.)	Voiture particulier Total Km. Visite Granada-Girona : 937,3 x 2 (i/v) – 1.874,6 Km. Visite Alhambra : Ciudad natal
La visite a-t-elle été organisée en coordination avec la gestion de l'itinéraire ?	Oui, dès le premier instant, le gérant et le directeur se sont mis à ma disposition pour planifier la visite et son programme.
Description des activités à réaliser pendant le voyage (entretiens, réunions, visites, participation à des événements, etc.)	Visiter Valence/Lloret de Mar : - Jour 10/30, Rencontre à Valence avec Ana Rosa Moreno, responsable technique de l'Itinéraire Culturel des Jardins Historiques - Jour 10/30, Arrivée à Lloret, pre - Jour 10/31, Rencontre, rencontre avec Marina Nicolas Abellán, Conseillère du Patrimoine et avec Ana Fuentes, directrice de l'Itinéraire et technique, de la Mairie de Lloret de Mar (Visite du Jardin Historique de Sta. Clotilde à Lloret de Mar) - Jour 1/11, Retour à Grenade Visitez l'Alhambra : - Jour 4/12. Visite technique privée – Mise en place de l'Itinéraire - Rencontre avec Antonio Peral, responsable conservateur <i>Patronato Alhambra y Generalife, Granada</i>

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ÉVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS					Oui	Non
3.1 THÈME		1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?		x	
		2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?		x	
		3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?		x	
		4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?		x	
		5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?		x	
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?		x	
		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?		x	
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?		x	
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?		x	
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		x	
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?		x	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?		x	
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?		x	
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?		x	
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?		x	
		16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?		x	
		17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?		x	
		18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		x	

européen	19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	x	
		Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	x	
		Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	x	
		Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	x	
		Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	x	
		Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	x	
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	x	
		Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	x	
	3.2.4 Pratiques culturelles	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	x	

	Iles et artistiques contemporaines	33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	x	
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	x	
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	x	
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	x	
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	x	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	x	
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	x	
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	x	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	x	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	x	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	x	
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	x	
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	x	
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	x	
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	x	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	x	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	x	
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	x	

		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	x	
3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	x	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	x	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	x	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	x	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	x	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	x	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	x	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	x	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	x	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	x	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	x	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	x	
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	x	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	x	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	x	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	x	
3.4 Outils de communication		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	x	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	x	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	x	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	x	
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	x	
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	x	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	x	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	x	
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	x	

Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe :	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	x	
	78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	x	
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	x	
	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	x	
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	x	
SCORE			81	0

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux